

# LA TECHNOLOGIE

## au service de l'intelligence contractuelle

En misant sur une forte expérience fonctionnelle et une parfaite compréhension de son environnement technologique, LegTech ambitionne de devenir un acteur majeur de la digitalisation du domaine contractuel. ***Le point avec le Directeur Marketing et Commercial de LegTech, Jean-François Poultais.***



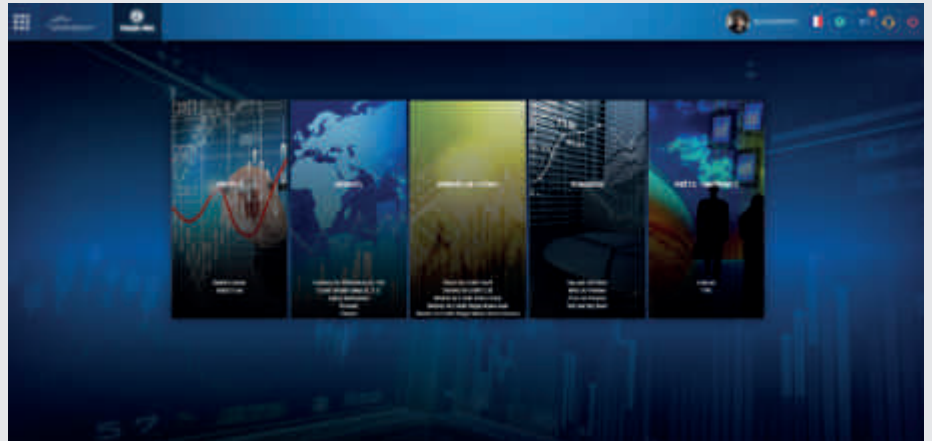
**Jean-François Poultais**

### Quelques mots sur LegTech et son cœur de métier.

Fondée en 2016, LegTech est une société innovante qui puise son inspiration d'un marché financier évolutif conjuguant « big data », « machine learning » et « blockchain ». LegTech ambitionne de devenir la plateforme majeure de contractualisation juridique des opérations relevant des marchés financiers et de la gestion de leurs risques. L'activité actuelle de la société consiste à investir fortement en recherche et développement, afin de mettre en place des composants informatiques intelligents pour modéliser les besoins métiers des différents acteurs. Nous misons dans ce cadre sur l'expertise de nos collaborateurs afin d'optimiser la chaîne opérationnelle juridique des contrats.

### Quelles sont les spécificités de votre solution ?

Notre solution ne se limite pas à l'archivage électronique. Elle s'adresse aussi bien aux



Page d'accueil de la solution Contract'Pro.

juristes qu'à tous les métiers nécessitant une gestion optimisée des contrats. Elle est dotée à l'origine d'un contenu et d'un paramétrage « socle », un paramétrage standardisé mais complet qui permet une prise en main immédiate et d'éviter un paramétrage lourd lors du déploiement, seul un « fine tuning » de personnalisation reste alors à réaliser en coopération et compris dans la licence. Nous organisons également des workshops d'installation et de paramétrage afin de fluidifier l'adoption de notre plateforme. Nous proposons aussi un système d'utilisation de modèles contractuels ainsi que les modèles de marchés que nous pouvons adapter en fonction des besoins client. Ainsi, nos clients sont en mesure de générer automatiquement des avenants et des reconductions de contrats. Les juristes pourront ainsi avoir l'esprit libre quant aux échéances de leurs documents. En effet, nous avons mis en place un système d'alerte ajoutant 90 jours au préavis d'échéance du

document. De plus, nous archivons tous les documents (contrat, avenant, annexe, etc.) au même niveau pour encore plus de fluidité dans la gestion contractuelle. Notre solution a donc pour objectif de digitaliser les services juridiques et de faciliter leur communication avec le reste de l'entreprise. Enfin, nous sommes connectés à la base centrale de la LEI (Legal Entity Identifier) ce qui nous permet d'être informés sur tous les changements qui peuvent être apportés aux contreparties contractuelles et donc mettre à jour de manière automatique l'avenant qui y est relatif.

### Vous avez également mis en place un « stack » de briques technologiques afin de fluidifier la gestion des contrats et des données au sein des entreprises. Dites-nous en plus.

Afin de mieux faire face aux évolutions notamment dans le secteur financier ainsi que juridique, nous avons décliné notre offre

en plusieurs solutions.

Agrégeant contrats, données, et analyses, notre écosystème LegStack couvre l'ensemble de la chaîne opérationnelle contractuelle en permettant à nos clients d'exploiter les données issues de leur écosystème à travers plusieurs applications :

- Contract Drive : pour la gestion électronique des documents ainsi que le traitement des données ;
- Contract Pro : il s'agit d'une application pour traiter les ordres OTC, notamment en gestion des négociations ;
- MyActivity : pour l'organisation et l'optimisation des process et du reporting ;
- MyVisa : pour fluidifier le chemin de validation ainsi que les pistes d'audit.

Nous développons également d'autres applications telles que MykYX, MyCorporateLife, MyClassAction, etc.

**Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets d'applications de votre plateforme ?**

En ce qui concerne le secteur financier, notre outil est le seul à permettre de passer un ordre de bloc sur les dérivés.

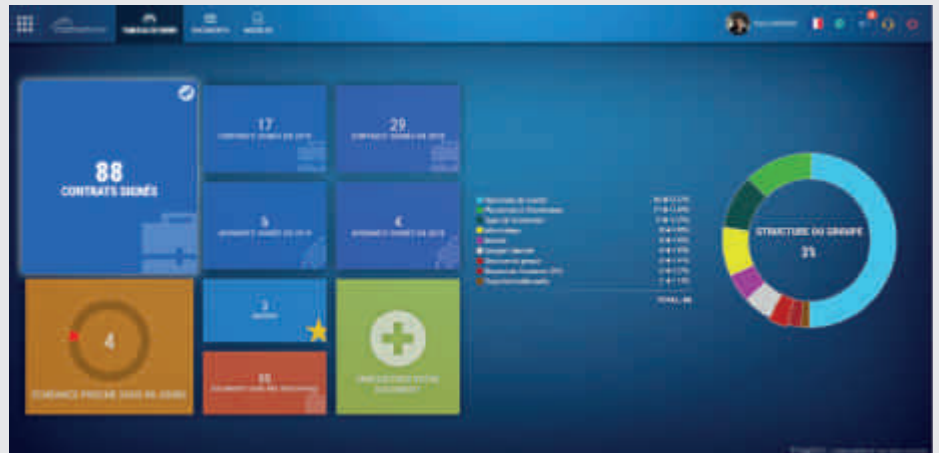
En d'autres termes, avec la donnée juridique issue des contrats, nous sommes capables de donner toutes les caractéristiques à un ordre sur plusieurs portefeuilles sur un instrument financier.

Ce marché étant extrêmement compliqué puisqu'il faut environ 4 à 5 acteurs pour passer un ordre de Bourse de grès à grès, il est fondamental que la donnée juridique puisse être extraite des contrats pour faciliter cet ordre.

À défaut, un opérateur le fera à l'habitude, ce qui ne lui garantira pas le meilleur prix. De même pour les échéances et les avenants où nous sommes capables dès l'arrivée d'un nouveau produit de générer un avenant automatique en mettant à jour l'annexe des contrats qui lui sont inhérents.

**Plus particulièrement, quels sont les apports d'une solution d'archivage électronique pré formaté, aussi bien pour les juristes que pour leurs clients ?**

Nous sommes partis du constat qu'il y a entre 15 et 20 données par typologie de contrat qui sont utilisés par les agents et sur lesquels il sera possible d'appliquer des filtres. L'idée donc derrière le préformatage de ces rubriques est de simplifier la gestion et la



Dashboard d'accueil de la solution Contract'Drive.

recherche des contrats. Par exemple sur un contrat de distribution, le critère le plus intéressant est souvent le prix. Il sera donc possible d'effectuer une recherche sur cette donnée et d'afficher toutes les typologies de contrats qui détiennent ce critère. De plus, cette organisation permet de générer des données structurées (les éléments prédéfinis) qui peuvent être facilement traduites vers d'autres langues.

Notre plateforme permet donc d'avoir une vision synthétique des éléments clés du contrat y compris certaines clauses.

**Les services juridiques sont confrontés aux enjeux de gestion des données. Qu'en est-il ? Comment la technologie peut-elle aider à y faire face ?**

Les entreprises ont énormément investi dans leurs CRM et leurs données clients dans l'objectif de les partager à travers les différentes Business Units. Toutefois, la donnée juridique est demeuré centralisée et non partagée.

Notre objectif a été donc de relier l'ensemble des référentiels au circuit d'archivage électronique des documents et des contrats de manière à dynamiser et optimiser la gestion des données. Cette approche permettra aussi d'améliorer la communication au sein de l'entreprise en donnant plus de visibilité au service juridique sur les clients internes et externes.

Il sera également possible de créer un workflow de demandes dynamiques où toutes les parties prenantes pourront obtenir les données dont elles ont besoin sans interrompre ou retarder l'activité du service juridique.

La donnée juridique se place donc au cœur du processus de l'entreprise.

**Quels sont vos enjeux et perspectives ?**

Le challenge principal dans ce cadre est de continuer à développer des solutions qui soient utiles aux services juridiques. En effet, nous avons aujourd'hui plusieurs solutions en gestation comme MyCorporateLife, qui prend soin de la vie sociale des entreprises. L'autre défi est lié au développement de l'aspect transversal de nos solutions afin de les relier et donc de développer un ensemble de briques techniques. L'idée est donc de pouvoir passer du suivi d'activités à la génération et à l'enregistrement automatiques des contrats. En parallèle, nous cherchons à intégrer la robotique (RPA) ainsi que l'Intelligence Artificielle afin de simplifier l'archivage électronique par les juristes. Nous sommes aujourd'hui présents sur un secteur qui avance à grands pas en misant sur ces nouvelles technologies. C'est la raison pour laquelle nous sommes partis de l'intelligence fonctionnelle à l'intelligence artificielle tout en l'adaptant à nos besoins métier. Enfin, outre nos discussions avec l'institut Louis Bachelier à Paris et le Pôle Finance Innovation, nous présenterons aussi nos réflexions sur les collaborations potentiellement envisagées avec le monde de la recherche, notamment l'Université de Technologie de Compiègne, l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens et le Centre de Recherche en informatique de Lens. ×